



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 23 septembre 2025

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	38
Votants :	41
Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Bertrand CAGNIART, Gaston GRAND, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Denis ADAMSKI, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Philippe COLLAS, Stéphane ROUDIER, Jean-Louis PUJOLS, Dominique DURAND, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Dominique BOUSQUET, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole DUBREUIL-RAVIDAT, Annie DELAGE, Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Patrick DELAUGEAS, Victor MONTEIL, Patrick GAGNEPAIN, Alexandra DUMAS, Nadine PIERSON, Nicolas DJERBI, Jean BOUSQUET, Claudine LIARSOU, Frédéric GAUTHIER, Stéphanie PORTE, Dominique DURUY

Suppléant : Gérard Mercier représenté par Patrick LEFEBVRE, Mattia TRENTMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Maud MANIERE donne pouvoir à Stéphanie PORTE, Coralie DAUBISSE-BOYER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Élodie REBEYROL, Jacques MIGNOT, Patricia FLAGEAT, Laurent PELLERIN, Jean-Michel LAGORCE, Bernadette MERLIN, Sébastien LUNEAU, Olivier ROUZIER, Jean-Michel LAGORSE, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Caroline CHEVALIER., Bernard BEAUDRY, Fabien JAUBERT, Jean-Yves VERGNE, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Régine ANGLARD.

SECRÉTAIRE : Mme Nicole DUBREUIL-RAVIDAT

Objet : Tableau des effectifs – Modification du tableau des effectifs

Au regard du succès des agents de la communauté de communes, (examen pro...) il a été proposé la création de postes sur le premier trimestre 2025, ce qui a entraîné une modification du tableau des effectifs.

Suite à la nomination de l'agent, il conviendra désormais de supprimer le poste et de supprimer un poste vacant après avis du CST lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, par courrier

à l'adresse suivante : 19 Rue Taster, 33 000 Bordeaux) ou par l'application informatique telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans le

me, de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir (

58 av. Jean Jaurès – 24 120 Terrasson-Lavilledieu)

024-200041150-20250930-DE2025 116-DE

Reçu le 06/10/2025

D'autre part, dans le cadre de la mise en place des actions en faveur de la mobilité (location de vélos VAE, autopartage, promotion de la pratique du vélo, atelier de réparation, etc.), il est proposé la création d'un poste à hauteur de 21 heures par semaine. Ce poste serait pourvu dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) obtenu auprès de France Travail en emploi aidé, à compter du 1er octobre 2025, pour une durée de 6 mois, renouvelable.

Il est donc proposé une modification du tableau des effectifs de la collectivité.

Vu la proposition du bureau communautaire

Vu la saisine du Comité social Territorial

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Vice-Président Jean-Jacques DUMONTET et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- **DE CRÉER** un poste d'adjoint technique à temps non complet (21 heures hebdo en contrat PEC)
- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs en ce sens,
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document relatif à ce sujet.

AR Prefecture

024-200041150-20250930-DE2025_116-DE
Reçu le 06/10/2025

Catégorie	grades des agents	Titulaire/ Contractuel	Temps Travail Hebdo	effectif budgétaire	effectif pourvu	Equivalent Temps Plein
FILIERE ADMINISTRATIVE				26	22	21,03
A	Attaché Hors classe	Titulaire	35h	1	1	1
A	DGS (services fonctionnels)	Emploi fonctionnel	35h	1	1	1
A	Attaché Territorial	Contractuel	35h	1	0	0
A	Attaché Territorial	Stagiaire	35h	1	1	1
B	Rédacteur principal de 2ème classe	Titulaire	35h	1	1	1
B	Rédacteur	Contractuel	35h	1	1	1
B	Rédacteur	Contractuel	35h	1	1	1
B	Rédacteur	Contractuel	35h	1	1	1
B	Rédacteur	Contractuel	35h	1	1	1
B	Rédacteur Territorial	Détachement Etat	35h	1	1	1
C	Adjoint Administratif principal 1ère classe	Titulaire	21h	1	1	0,6
C	Adjoint Administratif principal 2ème classe	Titulaire	15h	1	1	0,43
C	Adjoint Administratif principal 2ème classe	Titulaire	35h	1	1	1
C	Adjoint Administratif	Titulaire	35h	1	1	1
C	Adjoint Administratif	Contractuel	35h	1	0	0
C	Adjoint Administratif	Contractuel	35h	1	1	1
C	Adjoint Administratif	Titulaire	35h	1	0	0
C	Adjoint Administratif	Contractuel	35h00	1	1	1
C	Adjoint Administratif	Titulaire	35h	1	0	0
C	Adjoint Administratif	Stagiaire	35h	1	1	1
C	Adjoint Administratif	Stagiaire	35h	1	1	1
C	Adjoint Administratif	Titulaire	35h	1	1	1
C	Adjoint Administratif	Contractuelle	35h	1	1	1
C	Adjoint Administratif	Contractuelle	35H	1	1	1
C	Adjoint Administratif	Stagiaire	35H	1	1	1
C	Adjoint Administratif	Stagiaire	35h	1	1	1
FILIERE TECHNIQUE				10	9	8,34
B	Technicien Principal 1 ^{re} classe	Titulaire	35h	1	1	1
B	Technicien Principal 1 ^{re} classe	Titulaire	35h	1	1	1
C	Agent de maitrise principal	Titulaire	35h	1	1	1
C	Agent de maitrise	Titulaire	35h	1	1	1
C	Adjoint technique principal 1ère classe	Titulaire	35h	1	1	1
C	Adjoint technique principal 1ère classe	Titulaire	30h	2	2	1,7
C	Adjoint technique principal 2ème classe	Titulaire	30h	1		
C	Adjoint technique	Titulaire	35h	1	1	1
C	Agent technique	Contractuel	22h30	1	1	0,64
Contrats Aïdés				1	1	0,6
CAE-CUI			21h	1	1	0,6
TOTAUX				37	32	29,97

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu, le 30/09/2025

Le Président,

Dominique BOUSQUET

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, par courrier

(9 Rue Taster, 33 000 Bordeaux) ou par l'application informatique telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans le

mois de la publication, le Président de la Communauté de Communes Terrassonnaises Haut Périgord Noir (

58 av. Jean Jaurès - 24 120 Terrasson-Lavilledieu)

024-200041150-20250930-DE2025_116-DE

Reçu le 06/10/2025

